



HISTORIQUE de l'association AGAPA Suisse-Romande, devenue ADESSIA

1994-1995 : prémices d'AGAPA Suisse-Romande

En **1994**, sous l'impulsion de la Doctoresse Diane Savoy et de Sœur Danièle Perrier, naît l'idée de la création d'AGAPA Suisse-Romande. Elle fait suite à leur rencontre avec le professeur Philip Ney, pédopsychiatre et chercheur canadien, qui propose un « Parcours d'accompagnement » destiné aux personnes présentant des souffrances liées aux problématiques suivantes : pertes et interruptions de grossesse, survivance, maltraitements, abus et négligences. Pour y répondre, elles décident de créer un espace d'écoute, de parole et de thérapie.

1996-1999 : naissance et premiers pas d'AGAPA Suisse-Romande

En **juin 1996**, une équipe est en place, ce qui permet de fonder l'association, de créer les statuts, de nommer un comité et d'organiser la première assemblée générale.

La jeune association se forme en participant à de nombreux meetings internationaux sous l'égide du professeur Ney et met sur pied en **1997** à Fribourg le premier Groupe d'accompagnement.

En **1999**, un Conseil de supervision et de formation est créé afin de structurer le chemin de formation interne à l'association.

En 2000 : reconnaissance d'utilité publique

AGAPA Suisse-Romande grandit, se fait connaître et gagne en autonomie. Elle est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet d'obtenir de meilleurs soutiens financiers, en particulier de la Loterie Suisse Romande. Elle collabore également avec le centre LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions) du canton de Fribourg.

2001-2006 : professionnalisation – développement des prestations - charte

En **2001**, la charge de travail n'étant plus compatible avec le seul bénévole, l'association se professionnalise et engage des collaboratrices à temps partiel.

En **2002**, l'association rompt définitivement tout lien avec Philip Ney pour des raisons de divergences idéologiques et débute son travail de réflexion sur l'identité de l'association, en vue de la création d'une charte.

En **2003**, AGAPA Suisse-Romande offre de nouvelles prestations qui s'ajoutent aux groupes d'accompagnement et à la formation : entretiens individuels, groupes de parole, séminaires de sensibilisation et de développement personnel.

2004 voit l'arrivée des premières stagiaires, en collaboration avec la Caisse publique de chômage ou l'université de Fribourg.

En **2005**, la charte est rédigée ; elle définit clairement une neutralité éthique, précise les buts de l'association ainsi que les moyens pour les atteindre.

2006-2012 : reconnaissance médiatique - réseau professionnel – élargissement des prestations

En **2006**, AGAPA Suisse-Romande fête ses 10 ans d'existence en organisant une journée festive ainsi qu'une journée de formation sur le deuil périnatal. Le réseau avec les professionnel·les de la santé se développe à cette occasion, de même que la reconnaissance médiatique de l'association. Le site Internet voit le jour. Des outils didactiques (centre de documentation) sont mis à disposition des membres.

A partir de 2008, l'association organise d'autres journées de formation (survivre, deuil périnatal des pères, deuil périnatal et histoire de vie, négligence), publie des livres (contes pour enfants et témoignages), renforce son centre de documentation, augmente le nombre de stagiaires accueillis.

En **2011**, l'association marque ses 15 ans d'existence et met un accent à la fois sur le grand public et sur le public professionnel.

2012 – 2019 : changements au sein du comité – pérennisation de l'association

En **2012**, la doctoresse Diane Savoy part à la retraite. Quatre nouvelles personnes rejoignent le comité, dont un nouveau président, Pascal Hirt. L'organisation est repensée, les charges et les fonctions sont réparties entre les membres. Les activités mises en place durant les années précédentes se consolident et d'autres prestations voient le jour : ateliers à thème et cafés deuil périnatal.

En **2013**, la reconnaissance de l'association se renforce par l'augmentation de la part du financement de l'Etat de Fribourg, via la Loterie Romande.

En **2015**, Sr Danièle Perrier est remplacée par Larissa Carrel au poste de secrétaire générale qu'elle occupe depuis le début de l'association. AGAPA Suisse-Romande fait appel à deux conseillers expérimentés dans le milieu associatif afin d'entamer une réflexion globale pour sa pérennisation.

En **2016**, l'association fête ses 20 ans en organisant des événements dans les différents cantons. Un film témoignage « Au cœur d'AGAPA » est réalisé. En août, l'association déménage dans de nouveaux locaux plus adaptés à ses besoins.

En **2018**, un nouveau cursus de formation aux entretiens individuels est lancé. Une antenne téléphonique centralisée est mise en place au secrétariat à Fribourg. Le travail en réseau continue de se renforcer.

La même année, AGAPA Suisse-Romande reçoit un prix de la Fondation CSS pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance maladie, une reconnaissance importante pour l'association.

2019 : changements dans la composition du comité – prémices d'ADESSIA – modification des buts de l'association

En **2019**, plusieurs membres quittent le comité, dont deux piliers de l'association : Sr. Danièle Perrier (qui quitte définitivement l'équipe des salariées de l'association) et Nicole Oberson. De nouveaux membres s'engagent. Pascal Hirt quitte la présidence de l'association, Nicoletta Mena devient 3ème présidente d'AGAPA Suisse-Romande.

Un travail de réflexion est entrepris avec la Fondation Compétences bénévoles, dans le but d'améliorer la visibilité, la communication et travailler sur l'identité de l'association.

A l'issue de cette collaboration, la mission est clarifiée : deuil périnatal, survie liée aux pertes de grossesses, réactivation de traumatismes de l'enfance suite au vécu de la perte du tout-petit. Les thématiques de maltraitances, négligences et abus ne seront plus traitées et les personnes concernées orientées, dès 2021, vers d'autres structures spécifiques.

2023 : AGAPA Suisse-Romande devient ADESSIA

En **2022**, la modification des buts, du nom et du logo de l'association sont approuvés par l'assemblée générale. Un groupe de travail est chargé de leur réalisation. Le site internet est actualisé.

Le **25 janvier 2023**, AGAPA devient ADESSIA (**A**ssociation **D**euil périnatal **S**ensibiliser, **S**outenir, **I**nformer et **A**ccompagner), un nouveau logo est créé.